

ENFANTS D'AUJOURD'HUI DIVERSITÉ DES CONTEXTES PLURALITÉ DES PARCOURS

*Colloque international de Dakar
(Sénégal, 10-13 décembre 2002)*



Numéro 11

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE
AIDELF**

Les caractéristiques socio-démographiques des parents et la scolarisation en République Démocratique du Congo

Crispin MABIKA MABIKA et Zacharie TSALA DIMBUENE

Université de Kinshasa, R.D. du Congo et Université catholique de Louvain, Belgique

1. Introduction

Le système éducatif congolais s'effondre par suite des à-coups que subit son économie depuis les années 80 et d'une absence totale de politique éducative efficiente dans cette période de grave crise. Aujourd'hui, la situation s'est davantage détériorée. Les dépenses publiques de l'enseignement sont passées de 24% en 1971 à moins de 1% en 1996 ; la part du budget national alloué au secteur de l'éducation continue de baisser pour avoisiner la valeur nulle.

La population des jeunes, pourtant abandonnée, est considérée partout en Afrique comme « l'avenir de demain ». Face à cette carence organisationnelle, de nouvelles formes de gestions des institutions d'enseignement ont pris place : « le partenariat » qui est une sorte de négoce entre différents acteurs du système éducatif : les parents d'élèves (demande d'éducation) et les gestionnaires et/ou propriétaires des écoles (offre d'éducation).

Ce nouveau système n'a pas tardé à produire des effets néfastes : persistance de la baisse des taux de scolarisation, absentéisme, abandon. Les taux de promotion sont de plus en plus faibles. La situation est inquiétante.

Malheureusement, les perspectives sont très sombres. La situation politique et économique ne laisse présager aucun espoir. Une analyse des stratégies familiales en matière d'éducation devient alors nécessaire pour étudier les tendances actuelles de la scolarisation, afin d'élucider les conséquences futures de la dégradation de ce milieu de socialisation et d'apprentissage.

Aussi, nous tenterons (i) d'identifier et de décrire les caractéristiques des parents (conjoints) qui déterminent au mieux la scolarisation des enfants appelés aussi « les déterminants familiaux de la scolarisation » ; (ii) d'identifier et de décrire les activités (rémunératrices ou non) auxquelles se livrent les enfants en concurrence avec leur scolarisation et (iii) d'examiner l'impact des activités extrascolaires sur leur développement psychomoteur.

Ce papier s'organise de la manière suivante : après avoir donné l'état de la question sur les problèmes de l'éducation en République Démocratique du Congo, il abordera brièvement la méthodologie de l'étude. Ensuite, les résultats de l'étude seront présentés.

2. État de la question sur l'éducation en RDC

L'éducation sous toutes ses formes en général, et l'éducation formelle en particulier, apparaît de nos jours comme l'un des moyens les plus sûrs pour qu'un État accède à un niveau de développement économique et social. À ce titre, le niveau d'instruction fait partie intégrante des composantes utilisées pour calculer l'indicateur de développement humain (IDH)¹. En Afrique, conscients de cette nécessité, les chercheurs développent depuis 1997 au sein de l'Union pour l'Étude la Population Africaine (U.E.P.A.), un réseau thématique qui essaie d'identifier les déterminants familiaux de la scolarisation. En République Démocratique du Congo, cela a donné lieu à la création d'un centre de recherches scientifiques sur les relations entre éducation et population (C.E.R.S.E.P.).

¹ En effet, pour calculer l'indicateur de développement humain, on se sert de l'espérance de vie à la naissance, du revenu et du niveau d'instruction.

La loi-cadre (1986, art. 9) de l'organisation et de la gestion du système éducatif en RDC rappelle pourtant que « l'État a l'obligation d'assurer la scolarisation des enfants au niveau de l'enseignement fondamental et de veiller à ce que tout congolais adulte sache lire et écrire ». Ce devoir est devenu un vain mot car les indicateurs de l'éducation montrent clairement qu'il y a un désengagement de l'État alors que la demande sociale d'éducation n'a cessé d'augmenter. Dans la ville de Kinshasa, les enfants de moins de 15 ans d'âge scolaire (population scolarisable) représentent 42%² de la population totale. La fécondité reste élevée, à laquelle il faut ajouter les effets induits de la migration campagnes-villes. Autant dire que la population scolarisable en RDC continuera à augmenter alors que les carences (aussi bien dans l'offre que dans la demande d'éducation) s'accroîtront également.

L'évolution des indicateurs de l'éducation en RDC peut être décrite en deux phases : de 1975 à 1980, les effectifs scolaires ont augmenté dans presque tous les pays de l'Afrique. En RDC, cette période coïncide avec une expansion économique due en partie au cours des matières premières. À partir de 1980, c'est la phase de déclin. Cette baisse a été plus drastique pour le niveau primaire (Nations Unies, 1995).

L'augmentation apparente des effectifs scolaires masque beaucoup de réalités, voilant quelque peu le mouvement inverse de la déscolarisation et de la non scolarisation massive, à la suite de la crise multiforme que traverse le pays durant cette période, et qui a provoqué des effets induits sur le système éducatif. Lututala et al. (1996) montrent en effet que le taux de fréquentation primaire ne fait que baisser : il est passé de 94% en 1978/79 à 71% en 1992/93, soit une baisse spectaculaire de 23% en 14 ans.

À cause de cette situation de fracture sociale, les pays africains ont été les seuls de toutes les régions du monde à réduire les dépenses d'éducation par habitant (Unesco, op.cit), la RDC n'étant pas en dehors de ce mouvement général. L'organisation des systèmes éducatifs dans les pays africains³ a longtemps poussé les chercheurs à focaliser leur attention sur les dépenses⁴ publiques de l'éducation. Cette approche macroscopique, qui s'intéresse uniquement à l'offre, ignore complètement les stratégies familiales en matière d'éducation.

Pourtant, la démission progressive de l'État dans le soutien du système éducatif congolais a entraîné le développement d'un système de sauvetage : « le partenariat ». Dans cette forme particulière d'organisation du système d'enseignement en RDC, le rôle des familles devient déterminant car elles doivent opérer « *un choix* » : qui faut-il scolariser ? les garçons ou les filles ? les plus âgés ou les plus jeunes ? les enfants du ménage ou les enfants confiés ? Il sera question de chercher les déterminants familiaux (*caractéristiques socio-démographiques des parents*) de la scolarisation.

Par ailleurs, il faut noter que ce système est très fragile car l'État n'a plus aucun contrôle sur ces mécanismes, surtout lorsqu'il est question des écoles de réseau privé. Le système éducatif subit donc les à-coups des uns et des autres ; les écoles, mues par la volonté de valoriser leur métier (primes consistantes, pécunes des vacances, etc.) et d'assurer des services de qualité d'une part, et d'autre part, les parents contraints d'adhérer à un système dont ils ne sont probablement pas capables de supporter réellement les coûts. En effet, dans son

² Dans les régions couvertes par l'ENECO, la population scolarisable représente 42% de la population totale enquêtée (25 299 personnes).

³ Il s'agit de l'État-Providence. Le système éducatif est du ressort de l'État : il prend en charge les enseignants, les élèves et étudiants, le personnel administratif, etc. Les parents n'ont d'obligation que d'envoyer les enfants à l'école. Le changement de contexte dans l'organisation du système éducatif, où les parents doivent payer les études de leurs enfants, entre en contradiction avec cette première situation, et il faut ajouter l'impact de la situation économique ; les parents sont soit sans emploi, soit impayés pour ceux qui justifient encore d'un emploi salarié.

⁴ C'est ce que Mabika (1999), dans son étude sur les déterminants familiaux de la scolarisation en RDC appelle « l'approche macroscopique » des systèmes éducatifs.

fonctionnement réel, il arrive souvent que les enfants soient chassés de l'école à cause du non paiement des frais scolaires. Au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, les cours sont très souvent suspendus pour contraindre les étudiants à s'acquitter des frais académiques.

Dans ce contexte, une analyse microscopique, qui tient compte des caractéristiques des parents et qui rentre dans le cadre des stratégies qui peuvent être mises en place, s'avère utile pour comprendre le choix opéré par les ménages en matière de scolarisation.

La crise économique a entraîné non seulement la déscolarisation et la non scolarisation de la population jeune, mais aussi pousse cette même catégorie d'individus à participer activement à la vie économique du ménage. Aussi, la présente communication cherche à répondre également à la question suivante : quelles sont les activités économiques auxquelles se livre la population scolarisable, et lesquelles peuvent entraver fortement leur rendement scolaire ?

3. Quelques hypothèses

Pour atteindre les objectifs fixés, à savoir l'identification des déterminants familiaux de la scolarisation, des activités (rémunératrices ou non) auxquelles se livrent les enfants et leur impact sur le rendement scolaire, l'étude se propose de vérifier les hypothèses que voici :

- La crise économique, telle qu'observée précédemment, rend les parents incapables de faire face aux coûts de la scolarisation. Le choix peut être dicté par la santé financière du ménage : « les ménages d'un niveau socio-économique élevé scolarisent plus leurs enfants que les ménages pauvres », ou par une priorité établie selon les caractéristiques des enfants. Ainsi, on peut postuler que « les garçons sont plus scolarisés que les filles⁵ » d'une part, et d'autre part, « les propres enfants⁶ du ménage sont plus scolarisés que les autres enfants » (Lututala, 1996).
- Cherchant à souligner le rôle capital de la famille dans la scolarisation des enfants, Lloyd (1993) soutient que la famille en général et la famille africaine en particulier sont loin d'être une unité physique, économique et affective. Au contraire, les familles se séparent souvent pour des raisons économiques (émigration professionnelle du conjoint, généralement le père) ou démographique (polygamie, divorce, veuvage, remariage, etc.). Plusieurs enfants naissent et grandissent dans ce contexte. Aussi, « les enfants des familles séparées (familles monoparentales) sont souvent privés d'instruction, parce qu'ils doivent se débrouiller tout seuls et subvenir aux besoins de leurs parents, frères et sœurs ».
- À partir des données intercensitaires au Togo, M. Pilon, (1996) constate que les femmes chefs de ménage scolarisent davantage leurs enfants que les ménages masculins, et qu'elles donnent priorité à la scolarisation des garçons sur celle des filles. Il constate également que les enfants d'un même ménage ne bénéficient pas de la même instruction selon leur statut familial, c'est-à-dire selon qu'ils sont les propres enfants des conjoints ou des enfants confiés. Il en conclut qu'il existe des stratégies familiales dans la scolarisation des enfants, qui sont en défaveur de certaines catégories d'enfants, mais qui sont encore méconnues.

⁵ La scolarisation de filles est parfois liée au travail féminin dans un contexte de crise économique. Étant donné que la femme (mère, épouse) doit travailler en dehors du cercle familial pour subvenir aux besoins du ménage, les tâches domestiques sont parfois confiées aux filles aînées, au détriment de leur scolarisation. Pour pallier cela, on fait parfois appel (principalement dans le cas des ménages urbains) à des filles qui viennent du village (enfants confiés) qui devront s'occuper des travaux domestiques.

⁶ Les propres enfants de la famille sont ceux qui ont les deux parents dans le ménage ; il s'agit en fait des enfants biologiques.

- Les activités exercées⁷ par les élèves en dehors des heures de scolarité ont un impact négatif sur le rendement scolaire de l'enfant. En effet, les enfants qui se livrent à des activités lucratives (vente, services) accordent très peu d'importance à la révision de leurs leçons.

4. Source des données

Les résultats de cette communication se basent sur les données de l'Enquête Nationale sur l'Éducation (ENECO) réalisée à l'Ouest de la République Démocratique du Congo (RDC) en juin-juillet 1999. Cette enquête qui a porté essentiellement sur les déterminants familiaux de la scolarisation a été la première de ce genre menée en RDC. Cette étude s'inscrit dans le courant du septième réseau thématique de l'Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA) sur l'analyse et l'exploitation des données des recensements et des enquêtes en vue d'identifier les déterminants familiaux de la scolarisation. C'est pour répondre à cette recommandation, et fort de la carence des sources des données récentes, que le CERSEP, membre du réseau, a initié cette enquête, la première du genre en RDC.

Prévue pour couvrir un échantillon national de 10 000 ménages, la première phase de cette étude ne concerne que l'Ouest du pays, fort de la situation politique et militaire qui ne permettait pas l'accessibilité facile dans la partie Est du pays. Les données dont nous présentons les résultats ont porté sur un échantillon de 4234 ménages couvrant un effectif total de 25 299 personnes.

Géographiquement, cette enquête a couvert quatre provinces dont le Bas-Congo, le Bandundu, le Kasai-Occidental et la région de la capitale, Kinshasa. Ce territoire a été stratifié en deux : milieu urbain et milieu rural, à partir d'un échantillon stratifié (urbain/rural) à deux degrés. En milieu urbain (dans les villes), les quartiers sont les unités primaires alors que les parcelles habitées sont tirées au deuxième degré. La parcelle est considérée comme une grappe des ménages, tous les ménages vivant dans une parcelle échantillonnée sont enquêtés. En milieu rural, les villages sont tirés au premier degré et ensuite, dans chaque village échantillonné, un nombre d'unités d'habitation (unités secondaires) sont sélectionnées.

Le questionnaire est constitué de cinq modules permettant de collecter les informations pertinentes sur les déterminants familiaux de la scolarisation. Ce questionnaire se structure de la manière suivante : (i) l'identification du ménage ; (ii) les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie du ménage ; (iii) les caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage ; (iv) l'histoire biographique des enfants d'âge scolaire au sein du ménage (6-14 ans) ; (v) un module contenant les informations sur la dynamique démographique (fécondité des femmes de 14 à 49 ans) et l'estimation de la migration et de la mortalité au cours des 12 derniers mois.

Hormis ce questionnaire administré au sein des ménages et qui évaluait la demande scolaire, il faut souligner un autre questionnaire supplémentaire qui évaluait l'offre scolaire. Ce questionnaire était administré aux gestionnaires des établissements scolaires et portait sur la capacité d'accueil, le personnel enseignant et administratif, la rémunération, bref sur les conditions de l'offre par rapport à la demande scolaire sans cesse croissante. À ce stade, il est important de souligner que le questionnaire sur l'offre n'est pas encore suffisamment exploité pour être mis en relation directe avec le niveau de scolarisation. Néanmoins, il est tout aussi évident que l'offre d'éducation est restée très inadéquate par rapport à la demande au regard de la faible part du budget national allouée au secteur de l'éducation.

⁷ Le fait que les enfants utilisent la majeure partie de leur temps après les cours à une activité économique (vente, services, c'est notamment le cas des cireurs, etc.) ou plutôt restent dans les activités scolaires peut influencer sensiblement leur rendement scolaire.

5. Résultats

5.1 Caractéristiques des parents et scolarisation

Avant de rechercher les déterminants familiaux de la scolarisation à partir des données de l'enquête nationale sur l'éducation en République Démocratique du Congo, il est nécessaire d'examiner les relations existant entre d'une part, les caractéristiques socio-démographiques des parents et celles des enfants, et d'autre part, le rendement scolaire.

La scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au moment de l'enquête est saisie par trois états : (i) scolarisé : l'enfant fréquente un établissement scolaire au moment de l'enquête ; (ii) scolarisé mais a abandonné : un enfant qui a fréquenté un moment de l'année un établissement scolaire et (iii) jamais scolarisé : pour un enfant d'âge scolaire n'ayant jamais fréquenté l'école. Par contre, le rendement scolaire⁸ est obtenu en comparant la classe fréquentée l'année écoulée à celle que l'enfant fréquente au moment de l'enquête. On détermine ainsi les « promotions », les « redoublements » et les « abandons ».

Le tableau n°1 ci-après donne les proportions des enfants (6-14 ans) scolarisés selon les caractéristiques socio-démographiques des parents.

Les ménages dirigés par un homme scolarisent mieux leurs enfants que ceux dirigés par les femmes, le taux brut de scolarisation passant respectivement de 72,9% à 69,0%. La différence n'est pas très grande entre les deux types des ménages car avec des contraintes plus fortes (seuil de 1%), le sexe du chef de ménage ne différencie pas significativement la scolarisation des enfants.

En considérant l'état matrimonial, le mariage monogamique semble être le milieu le plus favorable à la scolarisation des enfants (taux brut de scolarisation : 75%). Les enfants vivant dans les ménages monoparentaux bénéficient aussi d'un niveau de scolarisation assez acceptable (70,5%) par rapport aux autres catégories (célibataire, uni de fait, marié polygamique). Le chef de ménage célibataire ou uni de fait offre le moins de chance de scolarisation (64,6% pour les mariés polygamiques et 59,8% pour les unis de fait).

Le niveau d'instruction du chef de ménage semble avoir une grande influence sur la scolarisation des enfants. En effet, lorsque le chef de ménage a un niveau d'instruction relativement élevé, il a tendance à scolariser tous les enfants (taux brut de scolarisation : 80,2%). Pour les ménages dont les chefs sont sans instruction ou du niveau primaire, les taux bruts de scolarisation sont respectivement 54,0% et 62,6%. Ainsi, il apparaît clairement que le niveau de scolarisation des enfants est très fortement associé à l'instruction du chef de ménage : plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus les enfants ont de fortes chances d'être scolarisés.

En dehors de la religion kimbanguiste⁹ dont le taux de scolarisation est le plus faible (60,7%), toutes les autres religions pratiquées par le ménage ne présentent pas de fortes variations en matière de scolarisation des enfants, le taux de scolarisation dépassant 70%.

S'agissant du degré d'activité du chef de ménage, il apparaît clairement que les travailleurs scolarisent mieux leurs enfants que ceux qui ne justifient pas d'un emploi rémunéré. Dans un contexte où les ménages doivent prendre en charge les frais de scolarité, le revenu du chef de ménage est d'autant plus important qu'il détermine les choix à opérer pour la scolarisation des enfants.

⁸ Pour l'enquête nationale sur l'éducation au Congo, il s'agit de comparer la classe fréquentée au cours de l'année 1998/1999 (année de l'enquête) à celle fréquentée au cours de l'année 1997/1998.

⁹ Néanmoins, il faut également souligner que les effectifs de cette catégorie sont très faible par rapport à ceux des autres religions (catholique, protestante, etc.).

TABLEAU N°1 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PARENTS ET SCOLARISATION

Caractéristiques socio-démographiques des parents	Effectif	%	Chi-deux	p-value
Chef de ménage				
<i>Sexe</i>				
Masculin	3790	72,9	7,137	0,028
Féminin	638	69,0		
<i>État matrimonial</i>				
Célibataire	77	68,8	76,196	0,000
Marié monogamique	3091	75,0		
Marié polygamique	499	64,6		
Uni(e) de fait	143	59,8		
Non en union (veuf/divorcé/séparé)	618	70,5		
<i>Niveau d'instruction</i>				
Sans instruction	423	54,0	325,033	0,000
Primaire	1003	62,6		
Secondaire et +	2984	80,2		
<i>Religion</i>				
Catholique	1986	72,2	36,996	0,000
Protestante	1134	75,0		
Kimbanguiste	165	60,7		
Autres religions	1143	72,0		
<i>Degré d'activité</i>				
Travaille	3338	73,3	9,624	0,008
Ne travaille pas	1090	69,3		
<i>Niveau socio-économique</i>				
Revenu élevé	321	92,5	75,544	0,000
Revenu faible	4107	71,1		
Conjoint du chef de ménage				
<i>Niveau d'instruction</i>				
Sans instruction	747	56,7	322,475	0,000
Primaire	1080	70,3		
Secondaire et +	1834	84,2		

Le niveau socio-économique confirme ce corollaire, car en effet, les disparités sont très grandes entre les ménages selon que le niveau socioéconomique est élevé ou faible. L'écart des taux de scolarisation entre les deux catégories des ménages est de 21,4%. Les ménages à niveau socioéconomique élevé s'approchent de l'objectif « de la scolarisation obligatoire au niveau fondamental », soit un taux de 92,5% alors qu'il n'est que de 71,1% ailleurs.

Le conjoint du chef de ménage, généralement de sexe féminin dans le cas de cette enquête, mais aussi pour la plupart des sociétés africaines au Sud du Sahara, joue aussi un grand rôle dans la scolarisation des enfants. C'est pourquoi, il est nécessaire d'analyser la scolarisation par rapport à certaines caractéristiques du conjoint, notamment son niveau d'instruction.

Les résultats montrent la même tendance que chez les chefs de ménage (souvent des hommes) : la scolarisation augmente lorsque le niveau d'instruction du conjoint augmente. Néanmoins, on constate au sein des couples qu'à niveau d'instruction égal, la scolarisation est plus importante lorsque la femme est instruite (secondaire et plus).

5.2 Caractéristiques socio-démographiques des enfants et scolarisation

Le choix des familles en matière de scolarisation dépend fortement de certaines caractéristiques socio-démographiques de l'enfant dans le ménage. La crise économique a, en effet, modifié les choix opérés par les familles. Le système de « partenariat » qui a été évoqué ci-dessus montre que les parents doivent faire face aux coûts de scolarité des enfants au sein du ménage. Or, ces coûts ne font qu'augmenter alors que le pouvoir d'achat des parents baisse continûment.

Étant donné les coûts relativement élevés¹⁰ de la scolarisation des enfants, les parents se voient obligés de sélectionner ceux qui doivent être scolarisés. Comme le note Lututala et al. (1996 : 87), la sélection se fait en faveur des garçons, dont la scolarisation est considérée comme plus rentable pour la famille alors que la scolarisation de la fille risque de profiter davantage, voire essentiellement, à son époux ou à sa belle-famille qu'à sa propre famille. Par ailleurs, compte tenu du fait d'un certain investissement déjà réalisé par les parents, ils aimeraient s'investir dans la scolarisation des grands enfants plutôt que dans celle des plus jeunes. Le tableau n°2 ci-après montre comment les différentes caractéristiques de l'enfant (sexe, âge, lien de parenté avec le chef de ménage) peuvent être associées avec sa scolarisation.

TABLEAU N°2 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES ENFANTS ET SCOLARISATION

Caractéristiques socio-démographiques des enfants	Effectif	%	Chi-deux	p-value
<i>Sexe</i>				
Masculin	2321	73,1	6,424	0,040
Féminin	2107	71,1		
<i>Âge</i>			471,015	0,000
6 à 10 ans	2229	64,6		
11 à 14 ans	2199	82,2		
<i>Lien de parenté avec le chef de ménage</i>			44,406	0,000
Enfant de père et de mère	3001	74,0		
Enfant de père ou de mère	686	67,1		
Frère, Sœur, cousin(e), tante, oncle, neveu	146	66,7		
Autre parent et sans lien	595	71,9		
<i>Lieu de résidence des parents</i>			212,153	0,000
Ensemble (capitale/ville)	1734	81,8		
Ensemble (hors de la capitale)	2004	67,2		
L'un dans la capitale, l'autre hors de la capitale	622	68,8		
Sans objet	68	58,1		

Les garçons sont plus scolarisés que les filles, même si la différence n'est pas très grande. Concernant l'âge, les parents opèrent un choix en faveur des enfants les plus âgés. De même, le lien de parenté prouve que les parents scolarisent tout d'abord les propres enfants du ménage (74,0%) avant tous les autres enfants. Une hiérarchie¹¹ s'établit à ce point de vue : les enfants biologiques (ceux ayant les deux parents dans le ménage) d'abord, ensuite ceux ayant un parent dans le ménage et ensuite le reste.

¹⁰ Au moment où les salaires sont très faibles et où les ménages vivent de longs mois sans paiement des salaires, les frais sont à leur tour fixés en monnaie étrangère : dollars américains, francs belges, etc. Par moment, pour contourner les exigences du pouvoir qui s'oppose à ces pratiques, les frais de scolarité sont simplement indexés au prix de certains produits qui sont très flexibles par rapport au cours du dollar américain ; c'est notamment le prix du sac de ciment qui coûte approximativement 10 dollars américains.

¹¹ Le taux de scolarisation élevé chez les enfants de la catégorie « autres parents et sans lien » est à prendre avec précaution. En effet, le fait que les enfants sans lien avec le chef de ménage ne soient pas très nombreux et aient été mis avec « autres parents » gonfle les résultats.

Depuis bientôt plus d'une décennie (1990), les frais de scolarisation sont pris en charge par les parents, contrairement au passé. Cette première contrainte pousse les parents à privilégier certains enfants. Ensuite, une autre contrainte serait le durcissement des conditions socio-économiques qui ont paupérisé les ménages.

TABLEAU N°3 : CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PARENTS, DES ENFANTS ET RENDEMENT SCOLAIRE

Caractéristiques socio-démographiques des parents et des enfants	Efficatif	%	Chi-deux	p-value
<i>Chef de ménage</i>				
<i>Sexe</i>				
Masculin	2831	89,6		
Féminin	478	90,7	0,962	0,618
<i>État matrimonial</i>				
Célibataire	62	89,9		
Marié monogamique	2318	90,5		
Marié polygamique	371	86,5		
Uni (e) de fait	93	86,9		
Non en union (veuf/divorcé/séparé)	465	89,8	12,374	0,121
<i>Niveau d'instruction</i>				
Sans instruction	309	91,2		
Primaire	745	87,6		
Secondaire et +	2242	90,4	8,335	0,080
<i>Religion</i>				
Catholique	1501	89,7		
Protestante	868	91,4		
Kimbanguiste	111	88,1		
Autres religions	829	88,7	6,281	0,392
<i>Degré d'activité</i>				
Travaille	3289	90,0		
Ne travaille pas	20	62,5	28,888	0,000
<i>Niveau socio-économique</i>				
Revenu élevé	43	89,6		
Revenu faible	3266	89,8	0,202	0,904
<i>Sexe de l'enfant</i>				
Masculin	1734	89,5		
Féminin	1575	90,1	0,399	0,819
<i>Lien de parenté avec le chef de ménage</i>				
Enfant de père et de mère	2234	89,6		
Enfant de père ou de mère	516	90,2		
Frère, sœur, cousin(e), tante, oncle, neveu	42	89,6		
Autre parent et sans lien	447	90,7	4,403	0,622
<i>Activités extrascolaires</i>				
Élève	2193	90,0		
Avec une autre activité (vendeur, cireur, ménagère)	597	89,9	1,740	0,419
Le pourcentage dans le tableau représente les enfants qui sont passés dans la classe supérieure. Le taux de promotion a été calculé en rapportant le nombre d'enfants passés au nombre total d'enfants dans la catégorie considérée.				

5.3 Rendement scolaire

Lorsque les contraintes liées à la scolarisation sont satisfaites, il reste à régler le problème du rendement scolaire, qui peut être lié à l'efficacité du système d'enseignement d'une part, et

d'autre part aux conditions dans lesquelles évolue l'enfant, qui elles, sont fonction des caractéristiques des parents (sexe du chef de ménage, niveau d'instruction, état matrimonial, niveau socio-économique du chef de ménage, etc.). Le tableau n°3 ci-dessus résume les associations entre le rendement scolaire et certaines caractéristiques du chef de ménage et des enfants.

Le rendement scolaire n'est associée qu'au degré d'activité du chef de ménage. Lorsque le chef de ménage travaille, le taux de promotion est nettement plus élevé (90,0%) alors qu'il n'est que de 62,5% si le chef de ménage ne justifie pas d'un emploi rémunérateur. Contrairement à ce qui a été postulé : « les activités de l'enfant en dehors de l'école influencent fortement son rendement scolaire », cette hypothèse n'est pas confirmée.

5.4 Les déterminants familiaux de la scolarisation

La recherche des déterminants familiaux de la scolarisation se fait à partir d'un modèle de régression logistique. Dans un premier temps, il sera question de rechercher les effets bruts¹² de chacune des variables indépendantes, ensuite on cherchera à déterminer les effets nets de chacune des variables indépendantes à partir d'un modèle multivarié. Les résultats sont repris dans les tableaux n°4 et n°5.

À considérer les résultats du tableau n° 4, on remarque que les effets des caractéristiques socio-démographiques des parents et des enfants, n'ont qu'un impact très faible sur la scolarisation des enfants, bien que statistiquement significatifs. Néanmoins, il faut souligner les effets des variables telles que le niveau socio-économique du chef de ménage et le lieu de résidence des parents. Les enfants dont le chef de ménage est d'un niveau socio-économique élevé ont deux fois plus de chances d'être scolarisés que les autres enfants. De même, lorsque les parents résident ensemble et dans un milieu urbain en plus, les enfants ont trois fois plus de chances d'être scolarisés que les autres enfants. Par contre, lorsque les parents habitent en dehors de la capitale ou si l'un des parents habite la capitale (ou en milieu urbain), les chances de scolarisation des enfants sont plus ou moins grandes.

Le niveau d'instruction du chef de ménage influence fortement la scolarisation des enfants dans le ménage. En effet, les enfants des ménages dirigés par des personnes non instruites ou peu instruites (niveau primaire) sont moins bien scolarisés que ceux dont le chef est plus instruit. Quant au statut matrimonial du chef de ménage, ce sont les enfants des ménages monogames qui ont les chances de scolarisation les plus grandes.

Le sexe des enfants n'influence pas fortement la scolarisation. Comme postulé plus haut, les enfants les plus jeunes (6 à 10 ans) ont moins de chances de scolarisation que les plus âgés : près de 2,5 fois moins de chances que les autres enfants (11 à 14 ans).

Pour l'analyse multivariée, trois modèles ont été testés : le premier modèle comprend toutes les caractéristiques socio-démographiques des parents, le deuxième reprend les variables de l'enfant et enfin, un troisième modèle inclut les caractéristiques des parents et celles des enfants (tableau n° 5)

¹² L'effet brut est l'impact d'une variable explicative sur la variable expliquée. Dans notre cas, la variable expliquée est la scolarisation. Dans la recherche des déterminants, cette variable est dichotomique : scolarisé ou non.

TABLEAU N°4 : IMPACT DES CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DES PARENTS ET DES ENFANTS SUR LA SCOLARISATION

Caractéristiques socio-démographiques des parents et des enfants	Coefficients de régression	Odds ratios
<i>Sexe du chef de ménage</i>		
Masculin	0,109**	1,209
<i>État matrimonial</i>		
Célibataire	-0,081 (n.s.)	0,922
Marié monogamique	0,226***	1,254
Marié polygamique	-0,270***	0,763
Uni(e) de fait	-0,471***	0,624
<i>Niveau d'instruction</i>		
Sans instruction	-1,240***	0,289
Primaire	-0,881***	0,414
<i>Religion</i>		
Catholique	0,009 (n.s.)	1,009
Protestante	0,153*	1,165
Kimbanguiste	-0,510***	0,600
<i>Degré d'activité</i>		
Travaille	-0,188 (n.s.)	0,829
<i>Niveau socio-économique</i>		
Revenu élevé	0,788**	2,199
<i>Niveau d'instruction du conjoint</i>		
Sans instruction	-1,406***	0,245
Primaire	-0,814***	0,443
<i>Sexe de l'enfant</i>		
Masculin	0,119**	1,127
<i>Âge de l'enfant</i>		
6 à 10 ans (les plus jeunes)	-0,925***	0,396
<i>Lien de parenté avec le chef de ménage</i>		
Enfant de père et de mère	0,103 (n.s.)	1,108
Enfant de père ou de mère	-0,228**	0,796
Frère, sœur, cousin(e), tante, oncle, neveu	-0,249 (n.s.)	0,780
<i>Lieu de résidence des parents</i>		
Ensemble (capitale/ville)	1,172***	3,228
Ensemble (hors de la capitale)	0,389**	1,475
L'un dans la capitale, l'autre hors de la capitale	0,463**	1,589
*** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% * : significatif au seuil de 10% : (n.s.) : non significatif. Les modalités qui ne sont reprises dans le tableau sont celles qui sont considérées comme les modalités de référence.		

L'analyse des résultats fournis par le modèle 1 montre que le sexe du chef de ménage n'a pas d'influence sur la scolarisation des enfants, contrairement à ce que nous avons postulé plus haut. Le sexe du chef de ménage, en tant que facteur différentiel de la scolarisation des enfants (Pilon : 1996) aurait été inhibé, dans le cas de la RDC, par la crise économique qui pousse ainsi les femmes à se débrouiller autant que les hommes pour faire face à la scolarisation de leurs enfants. De plus pour les ménages monoparentaux, qui pour la plupart sont dirigés par des femmes, la solidarité familiale (qui n'a pas été explorée dans le cadre de la présente communication) peut être une piste à exploiter pour mieux comprendre comment les ménages gèrent le choix dans la scolarisation de leurs enfants.

TABLEAU N°5 : RÉSULTATS DE LA RÉGRESSION LOGISTIQUE
(VARIABLE DÉPENDANTE : SCOLARISATION DE L'ENFANT)

Caractéristiques socio-démographiques des parents et des enfants	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
<i>Sexe du chef de ménage</i>			
Masculin	0,242 (n.s.)		0,434 (n.s.)
<i>État matrimonial</i>			
Célibataire	-1,538***	-	-1,767***
Marié monogamique	-0,515 (n.s.)	-	-0,626 (n.s.)
Marié polygamique	-0,737 *	-	-0,795*
Uni(e) de fait	-1,099***	-	-1,048**
<i>Niveau d'instruction</i>			
Sans instruction	-0,868***	-	-0,878***
Primaire	-0,514***	-	-0,559***
<i>Religion</i>			
Catholique	0,142*	-	0,114 (n.s.)
Protestante	0,206**	-	0,206**
Kimbanguiste	-0,281*	-	-0,310*
<i>Degré d'activité</i>			
Travaille	-0,029 (n.s.)	-	-0,107 (n.s.)
<i>Niveau socio-économique</i>			
Revenu élevé	0,435 (n.s.)	-	0,414 (n.s.)
<i>Niveau d'instruction du conjoint</i>			
Sans instruction	-0,952***	-	-0,922***
Primaire	-0,635***	-	-0,598***
<i>Sexe de l'enfant</i>			
Masculin	-	0,150***	0,223***
<i>Âge de l'enfant</i>			
6 à 10 ans (les plus jeunes)	-	-0,999***	-1,132***
<i>Lien de parenté avec le chef de ménage</i>			
Enfant de père et de mère	-	0,062(n.s.)	0,050 (n.s.)
Enfant de père ou de mère	-	-0,227**	-0,0137 (n.s.)
Frère, sœur, cousin(e), tante, oncle, neveu	-	-0,316*	-0,686 ***
<i>Lieu de résidence des parents</i>			
Ensemble (capitale/ville)	-	1,793***	1,502***
Ensemble (hors de la capitale)	-	0,965**	1,097*
L'un dans la capitale, l'autre hors de la capitale	-	1,260***	1,261**
<i>Survie des parents</i>			
Père et mère en vie	-	-0,722*	-0,582 (n.s.)
Père en vie, mère décédée	-	-0,967**	-0,812 (n.s.)
Père décédé, mère en vie	-	-0,930**	-0,597 (n.s.)
*** : significatif au seuil de 1% ; ** : significatif au seuil de 5% * : significatif au seuil de 10% ; (n.s.) : non significatif. Les modalités qui ne sont reprises dans le tableau sont celles qui sont considérées comme les modalités de référence.			

Quant au niveau d'instruction du chef de ménage, il est clairement établi que plus le chef de ménage est instruit, plus les enfants ont de chances de scolarisation. Le niveau d'instruction du chef de ménage apparaît donc comme un déterminant très important de la scolarisation des enfants. En effet, le niveau d'instruction est corrélé avec d'autres caractéristiques socio-démographiques qui ont déjà été identifiées plus haut comme étant en association statistique avec la scolarisation des enfants : le degré d'activité, *ceteri paribus*, les hommes instruits auront plus de chance de travailler et d'occuper des emplois très bien rémunérés, bien que cette

hypothèse soit très difficile à vérifier dans le cas particulier de la RDC. Le niveau d'instruction du chef de ménage est relayé par celui de son conjoint, et montre aussi que plus le conjoint du chef de ménage est instruit plus les enfants ont de fortes chances de scolarisation.

Le modèle 2 montre quant à lui que l'âge de l'enfant, la survie des parents et le lieu de résidence des parents sont les facteurs les plus déterminants de la scolarisation des enfants, alors que le sexe de l'enfant et le lien de parenté de l'enfant n'ont pas d'effet sur sa scolarisation.

Du modèle 3, on peut retenir que les déterminants familiaux de la scolarisation sont : le sexe du chef de ménage, son statut matrimonial, sa religion, son niveau d'instruction, le niveau d'instruction du conjoint. Pour les caractéristiques liées à l'enfant, il s'agit du sexe, de l'âge, de son lien de parenté avec le chef de ménage et du lieu de résidence des parents. Il faut noter par ailleurs que ces résultats contrastent parfois avec ceux obtenus dans les autres modèles, particulièrement avec ceux de la régression logistique simple.

En guise de conclusion

Au terme de cette communication, il est clairement établi qu'en cette période de basse conjoncture, les ménages adoptent certaines « stratégies » en matière de scolarisation des enfants. Ces stratégies familiales sont fortement liées aux caractéristiques des parents (chef de ménage et son conjoint) ainsi qu'à celles des enfants. On constate que la scolarisation des enfants dépend du niveau d'instruction du chef de ménage et de son conjoint, du niveau socio-économique du chef de ménage, de son degré d'activité, selon qu'il travaille ou non. En terme de stratégies familiales proprement dite, les ménages choisissent de scolariser leurs propres enfants avant ceux qui ont un seul parent dans le ménage ou ceux qui sont plus ou moins éloignés. Le sexe de l'enfant ne paraît pas déterminant dans le choix opéré par les familles. Ce résultat doit néanmoins être nuancé à cause de la population-cible (6 à 14 ans). En terme d'enjeux, cette population n'attire que très peu d'attention pour les parents. Même si les résultats ont montré que les parents scolarisent mieux les enfants les plus âgés (11 à 14 ans) que plus jeunes, ils ne sont pas pour autant opérationnels et très utiles pour subvenir immédiatement aux besoins du ménage. Aussi, au-delà de ces résultats, les analyses vont être étendues à la population de 15 ans et plus, auquel les enfants s'approchent de la fin des études secondaires, le choix pour les parents pouvant devenir plus déterminant.

En dehors des heures passées à l'école, les enfants se livrent à un certain nombre d'activités. À côté des enfants qui restent dans leurs activités scolaires, les uns sont dans la vente et les services (cireurs) et les autres (surtout les filles) font des travaux ménagers. L'hypothèse formulée quant à l'influence négative que pouvaient avoir ces activités sur le rendement n'a pas été vérifiée. La seule explication qui paraît plausible pour le moment est celle qui a été évoquée plus haut, liée à la nature de la population-cible. En effet, le volume du travail à l'école primaire n'est pas assez grand pour que les activités extrascolaires soient ressenties de manière substantielle et directe comme un véritable handicap au développement psychomoteur de l'enfant.

BIBLIOGRAPHIE

- GOMES MELBA, 1984, « Family Size and Educational Attainment in Kenya », *Population and Development Review*, vol.10, n°4, pp. 674-660.
- KABRE M.B., 1999, « Éducation et scolarisation, enjeux majeurs des rapports de genre », in : *Genre, Population et développement en Afrique de l'ouest* (T. Locoh et K. N'Guessan eds), ENSEA/FNUAP, Abidjan, 169p.
- LLOYD, C.B., 1993, « Qu'est-ce que la famille (et qui la planifie ?) », *Populi*, vol.20, n°4, pp.8-11.
- LLOYD, C.B. and BRANDON, A.J., 1991, « Women role in the maintenance of households : poverty and gender inequality in Ghana » in UEPA, *Conférence « Femme, Famille et Population »*, Ouagadougou, Burkina Faso, 24-29 avril 1991, pp.109-142.
- LUTUTALA, M., NGONDO A P., MUNKENI B., 1996, Dynamiques des structures familiales et accès des femmes à l'éducation, cas de la ville de Kinshasa, Université de Kinshasa, 114 p. + annexes.
- MABIKA C., 1999, Profils socio-démographiques des chefs de ménage comme déterminants familiaux de la scolarisation : cas de huit quartiers de Kinshasa, Mémoire de licence, Université de Kinshasa, 114p + annexes, ronéo.
- PILON M., 1995, « Les déterminants de la scolarisation des enfants de 6 à 14 ans au Togo en 1981 : Apports et limites des données censitaires », *Cahiers des Sciences Humaines*, 1995, Vol. 31, n°3, Paris, ORSTOM, pp.697-718.
- PILON M., 2001, Famille et scolarisation en Afrique, *Chronique du CEPED*, Juillet-Septembre 2001, n°42, 3p.
- POIRIER J., BAYA B. et ZOUNGRANA C., 1994, « Le travail des enfants en milieu urbain africain : une analyse de la division des tâches au sein des ménages au Burkina Faso », *Communication présentée au colloque international « L'enfant exploité, mise au travail et prolétarisation »*, Paris, 24-26 novembre 1994.
- PROTEAU, L., 1998, « Itinéraires précaires et expériences singulières. La scolarisation féminine en Côte d'Ivoire », in : *L'école et les filles en Afrique. Scolarisation sous conditions* (M.F. Lange, éd.), Karthala, 1998, Paris, pp.27-72.
- UNESCO, 1995, Rapport mondial sur l'éducation, 1995, *Annuaire Statistique 1995*, Unesco, paris, 173p.
- UNESCO, 2000, Forum Mondial sur l'Éducation : cadre d'action de Dakar sur l'enseignement pour tous, tenir nos engagements, Dakar, 78p.